

Le chef algonquin soulève la colère de Sirros et Brassard

Norman DELISLE Québec (PC)

Le chef algonquin Jean-Maurice Matchewan a soulevé la colère à la fois du ministre Christos Sirros et du député péquiste Jacques Brassard, hier, en témoignant devant la commission parlementaire chargée d'étudier la souveraineté du Québec.

Le chef autochtone a signalé que les Amérindiens réclamaient une large portion du territoire québécois, une demande que le ministre Sirros a qualifié de «surréaliste».

Il a également accusé le gouvernement québécois de ne pas respecter l'entente signée en juin 1991 avec les Algonquins du lac Barrière, dans le Parc de La Vérendrye. M. Sirros a carrément rejeté ces accusations.

Le chef algonquin a par ailleurs affirmé que le Québec ne pouvait pas devenir souverain sans le consentement des Algonquins. Cette fois, c'est le député Jacques Brassard qui a bondi, se demandant si le véritable

objectif des leaders autochtones était de préserver les intérêts de leurs membres ou carrément de maintenir le statu quo au Canada.

M. Matchewan et son groupe ont affirmé qu'en cas de souveraineté du Québec, les Algonquins auraient trois choix: demeurer dans le Canada, se joindre au Québec ou proclamer la souveraineté de la nation algonquine.

La nation algonquine a avisé le gouvernement du Canada qu'il est responsable du respect des terres des autochtones au Québec. «Notre position, c'est que le Québec ne peut faire sécession sans notre consentement», a dit le chef Matchewan.

Une médaille

Selon le chef amérindien, les droits des autochtones ont été consentis en 1763 par la Proclamation royale. Les relations des autochtones se font donc directement avec la Couronne britannique.

M. Matchewan a d'ailleurs exhibé



devant les députés une médaille qui a été remise à sa nation par le roi Georges III en 1814 et un drapeau, don de la reine Victoria.

«C'est avec le Canada que nous négocions. C'est un engagement que nous a fait la Reine et nous nous en tenons là», a-t-il dit.

M. Matchewan a dit que l'histoire ne lui permettait pas d'afficher sa confiance absolue que le Québec respecte les droits autochtones. Selon lui, le gouvernement québécois ne respecte même pas l'entente intervenue en juin 1991 concernant l'utilisation de la forêt dans le secteur du lac Barrière, dans le Parc de La Vé-

Le chef algonquin Jean-Maurice Matchewan montre une médaille donnée à son peuple en 1814 par le George III, pour leur aide pendant la guerre de 1812.

rendrye. «L'entente avait pour but de protéger les pratiques ancestrales des Algonquins mais le Québec n'a pas respecté l'entente», a dit le chef.

Le ministre Sirros s'est opposé à cette interprétation, soulignant que l'entente «avait été signée de bonne foi et requerrait la bonne foi des parties impliquées».

Quant au député Jacques Brassard, il a signalé qu'en cas de souveraineté du Québec, le gouvernement québécois «hériterait des devoirs et obligations du gouvernement canadien. Un Québec souverain respecterait les traités existants et les acquis des nations autochtones jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par de nouvelles ententes», a dit M. Brassard.

Il y a quelque 5000 Algonquins répartis dans 9 villages au Québec, principalement dans la région de l'Atitibi-Témiscamingue.

Le sénateur Tremblay juge sévèrement les propositions de son propre gouvernement

Norman DELISLE Québec (PC)

Le sénateur conservateur Arthur Tremblay juge sévèrement les propositions constitutionnelles de son propre gouvernement.

Dans un mémoire qu'il a transmis à son collègue Gerald Beaudoin, co-président de la commission Beaudoin-Dobbie, le sénateur Tremblay critique plusieurs des propositions constitutionnelles que le gouvernement Mulroney a mis de l'avant le 24 septembre dernier.

Dans son volumineux mémoire, M. Tremblay classe les propositions fédérales en trois catégories: les propositions recevables, celles qui pourraient devenir acceptables sous réserve d'y apporter d'importantes modifications et celles qui sont tout à fait inacceptables.

M. Tremblay juge acceptable ce qu'Ottawa propose en matière de nomination de juges à la Cour suprême, de réforme de la Banque du Canada, d'abolition du pouvoir déclaratoire et de régionalisation du CRTC. Il approuve également le transfert exclusif aux provinces du dossier de la main-d'œuvre, la constitutionnalisation de l'immigration et le projet fédéral de se retirer des six domaines que la Constitution réserve aux provinces.

Mais le sénateur québécois juge

tout à fait inacceptable qu'on force le Québec à obtenir une majorité de 60 pour cent des députés pour l'application de la clause dérogatoire, appelée aussi clause «nonobstant».

Le sénateur Tremblay estime également que l'octroi au seul gouvernement fédéral du pouvoir de gestion de l'union économique «paraît inconciliable dans son principe même avec un authentique fédéralisme».

Améliorations requises

M. Tremblay identifie dans son document une dizaine de proposition fédérales qui requièrent des «modifications substantielles et majeures» pour devenir acceptables.

Le sénateur recommande notamment qu'Ottawa abandonne l'inscription du droit de propriété dans la Charte des droits.

La reconnaissance du caractère distinct du Québec ne doit pas se limiter à la culture, à la langue et au Code civil. Ce caractère distinct ne doit pas seulement servir à interpréter la Charte des droits, mais toute la Constitution.

M. Tremblay suggère également des modifications de fond à la réforme du Sénat, et propose que les premiers ministres provinciaux soient membres d'office du Conseil de la fédération que le gouvernement fédéral veut créer.

Le CTC fait valoir qu'il offre un beau modèle à suivre

Maurice GIRARD Ottawa (PC)

La fédération canadienne devrait se modérer sur la plus importante centrale syndicale du pays, qui reconnaît depuis 1970 un statut particulier à son affilié québécois, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Avec 2,4 millions de membres répartis en 80 syndicats, le Congrès du travail du Canada (CTC) s'est prononcé hier devant la commission Beaudoin-Dobbie en faveur de la reconnaissance du Québec comme société distincte et, mieux encore, pour l'asymétrie qui donnerait à la province des pouvoirs particuliers.

«Nous l'appuyons plus par notre action que par nos propos. Nous accordons un statut spécial au Québec et nous appuyons, au plan constitutionnel, l'asymétrie, qui permettrait de maintenir un gouvernement central fort et des pouvoirs précis pour le Québec», a déclaré hier Mme Nancy Riche, vice-présidente du CTC, accompagnée de toute la direction syndicale, dont la présidente sortante, Mme Shirley Carr.

Un fait compris depuis longtemps

«Au Canada, le mouvement syndical a compris depuis longtemps qu'historiquement, le Québec est unique, sur le plan linguistique et culturel, au sein de la Confédération du Canada», stipule le mémoire remis hier à la commission mixte du Parlement sur le renouvellement du Canada.

Dans les faits, a expliqué par ailleurs Mme Carr, le CTC reconnaît

d'emblée l'autonomie de son affilié québécois, dont le statut particulier lui a permis, à l'intérieur de la structure nationale, de se prononcer en faveur de la souveraineté du Québec sans crainte d'expulsion.

Selon Mme Carr, le mouvement syndical est à l'avant-garde de la classe politique et «a mis en pratique un modèle qui reconnaît avec succès le caractère unique du Québec tout en conservant une unité de but d'un océan à l'autre».

Le CTC exhorte les Canadiens à trouver des solutions pour maintenir «un Canada uni mais restructuré» dans le cadre constitutionnel actuel. «Le fait de donner au Québec des champs de responsabilité spéciaux ne signifie pas et ne doit pas signifier que toutes les provinces doivent avoir les mêmes», stipule le mémoire.

L'organisme syndical s'insurge contre les pressions plus ou moins voilées faites à l'endroit du Québec ces dernières semaines, en particulier les menaces de violence en cas de sécession. «Les menaces, économiques et physiques, adressées à la population du Québec au moment où elle envisage son avenir, sont odieuses et stériles. Nous ne pouvons pas et nous ne devrions pas essayer d'obliger les Québécois à demeurer dans le Canada. Cette approche déprécie tous les Canadiens et encourage les attitudes même dont il faut se débarrasser.»

«Quel que soit l'avenir, le mouvement syndical du Canada continuera de maintenir la solidarité avec le mouvement syndical du Québec», conclut le mémoire du Congrès du Travail du Canada.

La Reine viendra au Canada cet été

Ottawa (PC)

La Reine Elizabeth effectuera une visite au Canada du 30 juin au 2 juillet à l'occasion des cérémo-

nies du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne.

Le programme détaillé de la visite royale sera dévoilé ultérieurement, a fait savoir le bureau du gouverneur général Ray Hnatyshyn.

DANGER

MÉDECINS EXTĒNUÉS AU TRAVAIL!

La qualité des soins de santé est en danger parce que les médecins résidents sont épuisés et surmenés.

Les médecins résidents doivent trop souvent assurer des gardes de **24 heures** à tous les deux jours en plus de leur journée régulière de soins aux patients. Les médecins résidents sont ainsi appelés à travailler jusqu'à **36 heures** sans interruption et parfois jusqu'à **120 heures** par semaine.

Le gouvernement du Québec refuse d'assouplir l'horaire de travail des médecins résidents. Il n'accepte pas d'établir le tour de garde aux quatre jours.

Les médecins résidents sont épuisés et surmenés. En conséquence, c'est la qualité de la pratique médicale et des soins de santé qui est en péril.

Danger!

Fédération des Médecins Résidents du Québec

Santé

Les victimes du syndrome de la fatigue chronique risquent de perdre beaucoup

Québec (PC)

«C'est comme si un camion de dix tonnes me passait sur le corps et que je devais ensuite me relever pour pousser le même camion.» Cette description, par une personne atteinte du syndrome de la fatigue chronique, révèle à quel point la mystérieuse maladie peut terrasser ses victimes. Partout dans le monde, des chercheurs tentent actuellement de découvrir le ou les coupables.

Les symptômes sont clairement identifiés: très grande fatigue accompagnée de douleurs musculaires survenant du jour au lendemain, maux de tête, fièvre, difficultés de concentration, trous de mémoire, instabilité émotionnelle, variation de poids et plus encore.

Selon le docteur Denis Phaneuf, médecin chercheur montréalais que l'on considère généralement comme le plus grand spécialiste de cette maladie au Québec, les victimes de fatigue chronique demeurent incapables de travailler durant 18 mois en moyenne. Elles ne reprennent souvent le boulot qu'à la condition de bénéficier d'un régime à temps partiel. Environ 15 pour cent des personnes atteintes, estime le médecin, ne pourront jamais retourner au travail.

Des dizaines de milliers d'Améri-

cains et de Canadiens sont frappés par cette redoutable maladie, maintenant reconnue par le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta. A ne plus confondre, donc, avec la neurasthénie ou la «grippe des yuppies».

Des cas

Conseiller en relations de travail, Jean-Marie Fréchette, âgé de 41 ans, de Sainte-Foy, s'accroche toujours malgré cette redoutable maladie qui l'afflige. Depuis un peu plus de quatre ans, il n'a jamais trouvé la force de poursuivre sa carrière. «Quand je me lève le matin, confie-t-il, j'ai l'impression d'être plus vidé encore qu'au moment d'aller au lit, la veille. Il vient de passer une année complète chez sa mère parce qu'il était trop épuisé pour se faire à manger. «Les trois médecins qui suivent mon dossier depuis 1987 sont unanimes: jamais plus je ne pourrai travailler.»

Bérandère Turcotte, également de Sainte-Foy, vient de célébrer ses 49 ans. Depuis quelques années, cette employée de banque n'a jamais pu reprendre le boulot de façon régulière. Maux de tête, pharyngites et sinusites à répétition, fatigue persistante l'habitent semaine après semaine. Son employeur a fini par se lasser et il l'a licenciée. Son époux l'a également laissée.

Bill Robertson, âgé de 50 ans, un scientifique de la région de Québec a

l'emploi du gouvernement fédéral, a contracté la maladie le 15 août 1990. «C'est arrivé comme une bonne grippe, explique-t-il. J'ai, depuis, passé tests par-dessus tests et consulté de nombreux médecins mais mon état ne s'est jamais amélioré.» Il ne travaille plus depuis un an et demi.

Ces gens étaient pourtant très actifs jusqu'à ce que le syndrome leur coupe les ailes.

«J'aimais bien pratiquer le ski de fond et la natation, poursuit Bérandère Turcotte sur le même sujet. Maintenant, je suis incapable d'aller passer une soirée complète au cinéma.» Pour sa part, Bill Robertson n'a plus la force de soulever la pelle à neige ou pousser la tondeuse à gazon.

La recherche

De nombreuses études, réalisées au cours des derniers mois, tendent à démontrer que la maladie est d'origine virale. La plus importante de toutes ces études vient de révéler la présence, à l'état actif, du virus HHV-6 chez la majorité des patients observés.

Le docteur Anthony L. Komaroff, du Brigham and Women's Hospital de Boston, co-auteur de la recherche, précise cependant qu'il est encore trop tôt pour affirmer que ce virus est le premier responsable de cette maladie. Le HHV-6 est présent chez tous les êtres humains au cours des

premières années de leur vie mais il ne se manifeste pas toujours.

Des chercheurs américains ont observé une inflammation des artères cérébrales chez des patients tandis que des collègues britanniques ont pu constater une carence en magnésium. «Ce que l'on nous répète le plus souvent, note Jean-Marie Fréchette, c'est que notre système immunitaire est affecté.»

Des études ont mesuré des différences significatives, aux plans immunologique et hormonal, entre les victimes du syndrome et les personnes en bonne santé.

Pour le moment, les médicaments capables d'améliorer le sort des fatigués chroniques sont rares. Seuls certains symptômes sont soulagés et encore.

Aux Etats-Unis, un médicament antiviral, l'Ampligen, a permis à des gens condamnés à l'inactivité totale de se lever, de remplir un chèque et même, de regarder la télévision. Mais l'Ampligen, administré par intraveineuses, coûte très cher. Trois doses par semaine, dans un programme de plusieurs mois, nécessitent des déboursés de plus de 10 000 \$ US.

La plupart des compagnies d'assurances refusent de considérer les fatigués chroniques comme des invalides. L'ensemble des patients ne sont donc pas indemnisés. Une bataille juridique pointe à l'horizon.

Santé+Info

NDLR: La Tribune entreprend aujourd'hui la publication d'une nouvelle chronique.

Méningite: vigilance et sang-froid valent mieux qu'impatience et panique

Un Québécois a plus de chances de gagner le million \$ à la Lotto 6/49 qu'il ne court le risque de décéder des suites d'une méningite. Pourtant, la mort d'une dizaine de personnes, au cours des dernières semaines de 1991 et au début de 1992, a soulevé un vent de panique au sein de la communauté québécoise, plusieurs affirmant qu'il y avait danger d'épidémie. La méningite est certes une maladie contagieuse, mais elle n'entraîne la mort du sujet contaminé que dans de très rares exceptions.

Qu'est-ce que la méningite?

La méningite est une inflammation des méninges, ces membranes qui entourent le cerveau et la moelle épinière. Cette maladie peut être d'origine bactérienne (70 % des cas) ou virale (30 %). Le méningocoque, la plus redoutable de toutes les bactéries pouvant être à l'origine de la méningite, est responsable de la plupart des décès enregistrés au Québec à la fin de 1991.

La transmission de la maladie

Le méningocoque est généralement transmis d'un individu à un autre par les gouttelettes de salives projetées en parlant par une personne infectée par la maladie. Il faut un contact direct, étroit et intime pour qu'il y ait un certain danger de transmission.

Les nourrissons constituent sans contredit les sujets les plus à risque. Ainsi, les bébés courent 11 fois plus de risques d'être atteints de la maladie que le reste de la population. Les adolescents constituent également un groupe à risque, bien que dans une moindre mesure que les enfants en très bas âge.

Prévention

Étant donné le mode de transmission de la maladie, les mesures d'hygiène de base, par exemple ne pas partager les mêmes ustensiles ou les mêmes verres et se laver les mains régulièrement, s'avèrent largement suffisantes.

Les symptômes de la méningite

Une raideur de la nuque, des maux de tête accompagnés de fièvre et de confusion qui apparaissent subitement constituent les premiers symptômes de la maladie. D'autres signes extérieurs comme des nausées ou des vomissements, l'apparition de petites taches de couleur rougeâtre sur la surface de la peau ou des ecchymoses inhabituelles peuvent également constituer des indices significatifs. La rapidité et la violence avec lesquelles se manifestent ces premiers symptômes, surtout chez l'enfant ou l'adolescent, devraient suffire à convaincre le patient ou ses proches de consulter au plus tôt un médecin.

Que faire lorsque se manifestent ces symptômes?

Comme la méningite frappe davantage les enfants en bas âge et les adolescents, il est très important que les parents demeurent vigilants, sans oublier toutefois de conserver tout leur sang-froid. Des maux de tête violents accompagnés de fièvre et de l'un ou l'autre des symptômes indiqués plus haut devraient suggérer au parent ou à la personne de consulter un médecin ou un pédiatre sans hésitation.

Le traitement de la méningite

Cette maladie n'est pas mortelle dans 90 % des cas. Prise à temps, elle répond bien au traitement antibiotique. Là où il y a un risque de contagion, les personnes qui ont été en contact avec un individu infecté pourraient se voir prescrire un médicament appelé Rifampicine qui vise à limiter la propagation de la maladie. Il est important de préciser que la fréquentation de personnes ayant été elles-mêmes en contact avec la maladie ne doit pas soulever de craintes, surtout si celles-ci ont suivi un traitement préventif à base d'antibiotiques (Rifampicine).

Des vaccins ont par ailleurs été développés pour lutter contre plusieurs types de méningite, notamment contre la méningite Haemophilus Influenza, la plus fréquente chez les enfants en bas âge (moins de 5 ans).

Cette chronique vous a été présentée par le Groupe La Mutuelle et l'Association des pédiatres du Québec.

L'échographie interne fait mieux voir le cancer

L'échographie par voie vaginale permet un diagnostic précoce du cancer ovarien et augmente ainsi les chances de survie des femmes qui en sont atteintes.

Une étude américano-britannique en cours portant sur 8000 femmes révèle qu'un cancer de l'ovaire débutant (stade I) a pu être diagnostiqué chez 10 d'entre elles. Un traitement chirurgical associé à une courte chimiothérapie a permis leur guérison.

En Occident, l'échographie endovaginale est pratiquée depuis cinq ans environ. Par l'introduction d'une sonde échographique dans le vagin, on obtient des images des ovaires plus fines que celles que donne l'échographie abdominale classique.

Le cancer de l'ovaire est très difficile à diagnostiquer par le seul examen clinique, rappelle un spécialiste, le Dr Van Nagell, un des responsables de l'étude réalisée à l'Université du Kentucky, à Lexington. De plus, il reste longtemps asymptomatique et son diagnostic se fait généralement au stade-III, stade tardif où 15 à 20 pour cent des femmes seulement ont une chance de survie au-delà de cinq ans.

Le travail du Dr Van Nagell va inciter les femmes à réclamer cet examen et c'est bien, a affirmé le Dr Robert Wallach, président de la Société de gynécologie oncologique (Faculté de médecine de l'Université de New York).

Les résultats d'une étude publiée récemment dans la revue américaine Cancer révélaient qu'une échographie endo-vaginale avait permis le diagnostic de cancer ovarien, alors qu'un dosage biologique pourtant très fiable (CA-125) s'était avéré négatif.

«Nous poursuivons notre étude pour savoir si ce type d'examen doit faire partie de l'examen gynécologique courant», a souligné le Dr Van Nagell.

BANDES DE QUALITE

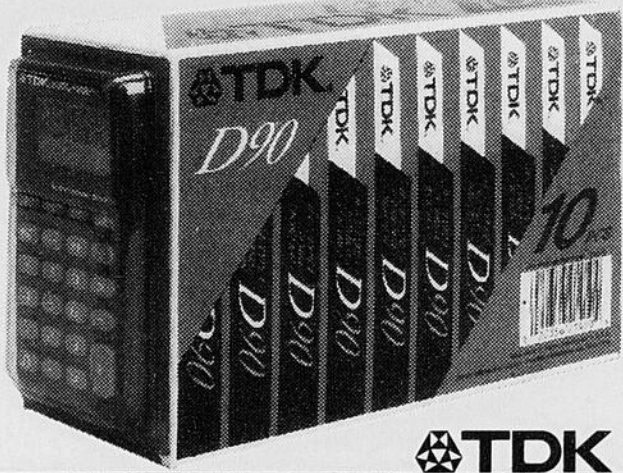
Radio Shack offre un choix exceptionnel de bandes pour son, vidéo et répondeur portant des marques comme Kyocera®, TDK®, Memorex® et notre Supertape!

ACHAT SPÉCIAL 1999

10 bandes TDK et calculatrice

Un paquet de cassettes 90 min TDK et une calculatrice de poche pour un seul bas prix. La qualité sonore additionnée au rabais offert égalent une vrai aubaine. 441-8009

Calculatrice de poche avec un grand affichage à LCD. Avec sept fonctions. Calculez votre rabais!



HÂTEZ-VOUS! L'OFFRE EXPIRE LE 8 FÉV. 1992

Cassettes de répondeur



Remplacez régulièrement les cassettes usées de votre répondeur téléphonique

25% DE RABAIS

Rabais de 25% sur le prix courant de toutes les cassettes de répondeur Radio Shack. Grand choix de longueurs, de cassettes enregistrées d'annonce ou vierges pour créer votre propre annonce.

Présentez ce coupon à votre magasin Radio Shack et épargnez 25%. Expire le 8 février 1992.

Cassettes de formats divers



Assurez-vous d'obtenir la meilleure reproduction de vos pièces musicales favorites

20% DE RABAIS

Rabais de 20% sur le prix courant des bandes Radio Shack Supertape, TDK et Memorex. Rabais de 20 % également sur les cassettes pour machines à dicter, les minicassettes et les microcassettes.

Présentez ce coupon à votre magasin Radio Shack et épargnez 20%. Expire le 8 février 1992.

Bandes vidéo VHS, Beta, 8 mm



Peu importe la sorte ou le modèle de votre appareil vidéo, nous avons les cassettes qu'il vous faut

15% DE RABAIS

Rabais de 15% sur le prix courant des bandes vidéo 8 mm, VHS et Beta de Radio Shack, TDK et Kyocera. Utilisez les types de 8 mm/VHS avec un camescope et les bandes VHS/Beta avec un magnétoscope.

Présentez ce coupon à votre magasin Radio Shack et épargnez 15%. Expire le 28 février 1992.

Radio Shack n'accepte aucune responsabilité pour les erreurs photographiques ou typographiques. Il sera accordé une commande différée si un article est épuisé. Nous indiquons les prix de détail réels, sans la TPS ni la TVA applicable.

37847

DEMANDEZ LA VÔTRE!

Magasinez plus facilement chez Radio Shack. Demandez une carte Radio Shack aujourd'hui. Elle est acceptée dans tous les magasins et détaillants participants Radio Shack au Canada.



Radio Shack

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus près est dans les pages blanches

DIVISION INTERTAIN CANADA LTÉE

La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Solde expire le 8 févr. 1992

158,37 \$*
par mois



Sentra DLX 1992

Vous avez bien vu.

Pour un temps limité, vous pouvez vous procurer une Sentra DLX 1992 pour seulement 158,37 \$* par mois. Un prix jamais vu quand on considère que la Sentra est la seule voiture à s'être mérité le prix de la Pyramide de la CAA[†] pour sa fiabilité et la satisfaction de ses propriétaires durant deux années consécutives. Dotée d'un des plus puissants moteurs standard de sa catégorie, soit 110 chevaux à 6 000 tr/min, elle est aussi protégée par l'Engagement Satisfaction Nissan, le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada.

Passez vite chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Et vous aurez tout vu.

Les gens avisés lisent toujours le petit caractère et bouclent toujours leur ceinture de sécurité.

* Prix de location pour la Sentra DLX 1992, transmission manuelle. Bail de 48 mois avec une limite de kilométrage de 96 000 km pour la durée du bail, suite à l'approbation du crédit. Premier versement et paiement initial de 1 250 \$ ou échange équivalent exigés. Valeur résiduelle garantie par le manufacturier. Taxes, transport, préparation et immatriculation en sus. Dépôt de sécurité exigé et remboursable à la fin du bail. En vigueur pour une période limitée.

† CAA est une marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

Votre ^{très}sympathique
concessionnaire



SHERBROOKE NISSAN – 4280, Boul. Bourque, Rock Forest – 823-8008
NISSAN MAGOG – 427, Boul. Bourque, Omerville – 843-8145

Vivre

Louis-Saint-Laurent consacre la semaine au décrochage scolaire

Pierre SÉVIGNY East Angus

Dans le cadre de la Semaine de la vie, du 10 au 14 février prochain, les quelque 850 élèves de l'école polyvalente Louis-Saint-Laurent d'East Angus seront appelés à participer à plusieurs activités sous le thème «Viens ici que j'accroche» et qui visent avant tout à créer un climat favorable de nature à diminuer le décrochage scolaire.

C'est l'auteur-compositeur-interprète Manuel Brault qui sera le premier invité de cette semaine particulière avec un spectacle intitulé «T'es de ceux qui ne lâchent pas!». A la fois le titre d'une chanson et le thème d'une tournée des écoles de niveau secondaire, ce spectacle aborde plusieurs aspects comme l'écologie, l'estime de soi, l'esprit gagnant et le décrochage.

Sa décision de s'adresser à ce nouveau public est venue lorsque son adolescente de 14 ans lui a annoncé son intention de quitter l'école et manifesté son peu d'intérêt envers les études.

A East Angus, Manuel Brault se produira à deux reprises le 10 février, soit à 11 h 50 pour les étudiants et à 19 h pour toute la population. Et, en soirée, plusieurs jeunes talents locaux seront invités à participer au spectacle.

La journée du mardi 11 février offrira un spectacle de «lipsynch». Le lendemain, à 10 h 35 et 13 h 05, la troupe de théâtre Parminou présentera sa production «L'effet secondaire». Il y aura également des compétitions amusantes en équipes à l'aréna local.

Les élèves pourront aussi participer à un jeu, style «The price is

right», les jeudi et vendredi. Et, en cette journée de la Saint-Valentin, la Semaine de la vie se terminera par une soirée disco.

Et, à tous les jours, il y aura la distribution de lettres entre les étudiants et le personnel de l'école ainsi que des activités de réflexion sur le sida et des rencontres de groupes.

ATTENTION, COUTURIERES ET COUTURIERS!

LIQUIDATION SURPLUS D'INVENTAIRE

JUSQU'À 75%

2 MÈTRES POUR LE PRIX DE **1**

3 MÈTRES POUR LE PRIX DE **1**

PATRONS

McCALL, SIMPLICITY **3** POUR LE PRIX DE **1**

BURDA **2** POUR LE PRIX DE **1**

TISSUS · MODE

DE RÉDUCTION

- Tissus pour manteaux
- Tissus pour tailleurs
- Tissus pour ensembles de neige
- Cachemire
- Alpaga
- Flanelle de lamé
- Crêpe de lamé
- Vivella
- Pure soie
- Shantung
- Kirov
- Lin
- Soie brute
- Tricotés
- Molletonné
- Tissu sans repassage
- Polar
- Taffetas
- Lurex
- Paillettes
- Velours uni
- Velours imprimé
- Velours côtelé
- Ultra suède

NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES 1992

Nouveaux arrivages pour robes de mariées
Le mieux-être en tissu

Les Promenades King
2347 King ouest
565-4002



Campagne de l'Hôtel-Dieu

La Fondation des amis de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke lançait hier sa campagne de financement 1992 sous la présidence d'honneur de Christine Lamer, comédienne et animatrice. L'organisme vise un objectif de 450 000 \$. La principale campagne publique consiste en un tirage de billets en nombre limité (2300), avec des prix totalisant 78 000 \$. Le groupe Investors et les Caisses populaires et d'économie Desjardins se sont associés à la Fondation pour cette campagne. Outre des activités bénéfiques, la contribution des employés et médecins et la sollicitation des bénéficiaires, une sollicitation innovatrice, «les dans In Memorium», sera lancée au cours de l'année. L'Hôtel-Dieu a investi plusieurs millions \$ pour améliorer les soins dans plusieurs spécialités, au cours des dernières années. Une somme de trois millions est encore nécessaire afin de maintenir les ressources techniques à jour.

CARNET COMMUNAUTAIRE

• Régie des rentes à Asbestos

Le représentant de la Régie des rentes du Québec sera à Asbestos le jeudi 13 février pour rencontrer les personnes désirant obtenir des renseignements sur le Régime de rentes du Québec (prestations de retraite, de survivants, d'invalidité et partage de droits entre ex-conjoints) et les allocations d'aide aux familles du Québec. Il faut au préalable obtenir un rendez-vous en composant le 1-800-567-3590.

• La Traversée

La Traversée, entraide et réseau d'amis, offre un cours-atelier sur le livre «Le chemin le moins fréquenté» de Scott Peck, débutant le lundi 2 mars. Inscr.: 820-1094.

• Familles Durand

L'Association des familles Durand entreprend une vaste campagne de recrutement visant à augmenter ses membres et ainsi assurer la survie de son regroupement. Le prochain grand rassemblement se tiendra les 20 et 21 juin, à Montréal. On peut communiquer avec l'Association des familles Durand, C.P. 6700, Sillery, QC, G1T 2W2.



Soyez juge

Me André Collard

en collaboration avec Me Micheline Plante

Sans le consentement du commerçant?

Pouvez-vous, lors d'une vente à tempérament, revendre le bien avant le parfait paiement sans le consentement du commerçant?

Faits:

Un consommateur a signé un contrat de vente à tempérament en vue d'acquiescer une automobile. Les versements ont été effectués régulièrement jusqu'à ce que l'individu vende le véhicule, sans en informer le commerçant. Le commerçant a alors intenté une action en réclamation du solde de la dette.

Question:

Pensez-vous que le commerçant a le droit d'exiger le parfait remboursement de la dette ou seulement les versements déjà échus?

Décision:

L'action fut rejetée.

Motifs:

Le remboursement complet de la dette contractée devient exigible lorsqu'un consommateur vend sans le consentement du commerçant, le bien faisant l'objet de la vente à tempérament. Cependant, pour que le solde de la dette devienne exigible, la loi impose au commerçant l'envoi d'un avis. Dans le cas soumis, le commerçant n'ayant pas envoyé cet avis, il ne pouvait tenter valablement cette action.

REFERENCE:

Pour obtenir une copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:
AIDE JURIDIQUE (70)
a/s Denise Bachand
225, rue King ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

FABRICVILLE

ACHETEZ-EN 1

OBTENEZ-EN 2

GRATUITS

AUCUNE LIMITE ! NOUS SOMMES SÉRIEUX !

La vente débute le 5 février 1992

Achetez 1 mètre de tissu de notre sélection spéciale à prix régulier et obtenez

2 MÈTRES GRATUITS

Achetez un patron Simplicity ou Butterick à prix régulier et obtenez

2 PATRONS GRATUITS

de valeur égale ou moindre

Venez nous voir pour plus de détails

La vente a lieu dans tous les magasins!

FABRICVILLE
Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada
OU LES AUBAINES SONT PLUS INTÉRESSANTES QUE JAMAIS
Meilleure qualité, meilleurs prix.



PROMENADES DES GRANDES FOURCHES
821-2150
100, Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

120 magasins à travers le Canada

52

Photos

Offre à durée limitée de studio de photographie SEARSSM

52 Photos de Qualité

2-8x10, 3-5x7, 15 grandeur portefeuille et 32 micro-photosSM

S Seulement 14⁹⁵\$

Le prix comprend un dépôt de 2 \$ payable au moment de la séance. Photos sur fonds traditionnels. Frais de 2 \$ de plus pour chaque personne supplémentaire dans l'offre spéciale. Fond blanc et fond noir, vignettes et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles dans l'offre spéciale. Nous choisissons les poses. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Sears Canada Inc. Coupon en vigueur jusqu'au 14 de mars 1992. *grandeur approximative

Les adultes et les familles sont les bienvenus.

Également disponibles: photos de passeport couleur instantanées et service de copie ou de restauration.

Les studios sont situés dans la plupart des magasins Sears.

Vous en avez pour votre argent... et plus!

37582

La coopération avec les pays du tiers monde permet des progrès réels

François GOUGEON Sherbrooke

«En matière de développement et de coopération avec le tiers monde, bien des gens se laissent aller au défaitisme car certaines images choc qu'ils ont vues leur laissent croire que ça n'avance à rien... La réalité est pourtant toute autre, même si on sait que ce n'est pas du jour au lendemain que se régleront les problèmes des pays pauvres.»

En s'exprimant ainsi, le coordonnateur général au Carrefour de solidarité internationale (CSI) de Sherbrooke, François Faucher, veut faire ressortir l'objectif poursuivi au cours de la présente «Semaine du développement international»: c'est-à-dire inviter les gens à réfléchir et à prendre conscience des résultats d'initiatives mises en place sans tambour ni trompette avec l'aide de bénévoles toujours plus nombreux.

«Quand, par exemple, grâce à un petit coup bien modeste des gens du Sénégal ont réussi à mettre sur pied une coopérative agricole qui fonctionne bien, c'est là une belle réussite dont tout le monde a de quoi être fier. Même si cela est fait sans coup d'éclat... Bien sûr, il s'en produit des



International Development Week La Semaine du développement international

échecs à l'occasion mais il faut aussi voir les choses qui fonctionnent bien. Et elles sont très nombreuses», rajoute M. Faucher.

En tout cas, s'il ne peut parler pour l'ensemble du Québec, encore moins du Canada, cet intervenant dans le monde de la coopération internationale est en mesure d'affirmer qu'ici même, en Estrie, le dynamisme est bien vivant. «Malgré la récession qui préoccupe bien des gens, on constate une sensibilisation toujours plus grande des citoyens face au développement international. Au niveau même de la participation financière des gens, du monde ordinaire, les résultats sont meilleurs à chaque an-

née», assure-t-il.

François Faucher souligne en outre que l'impact de tout ce qui gravite dans le giron de l'aide internationale est considérable en Estrie. «Au CSI-Sherbrooke même, on peut parler de milliers de personnes quand on regarde le tableau des organismes membres: le seul Rallye tiers-monde mobilise plusieurs centaines de gens», note-t-il, indiquant par ailleurs que dans le cadre du volet des stages coordonnés par le CSI-Sherbrooke, ce sont cette année 70 étudiants du Cégep et de l'Université qui se rendront à l'étranger. Autant de gens qui, à leur retour, reviendront encore

plus sensibilisés face à l'importance de soutenir les actions de coopération internationale et qui deviendront autant d'agents multiplicateurs dans leur milieu.

Le coordonnateur général du CSI-Sherbrooke mentionne aussi que l'actuelle période est propice au lancement de la réflexion sur le type de développement durable à privilégier. L'image d'un développement qu'on a tant connu au nord, et qui est basé sur la surconsommation d'énergie, le gaspillage et la pollution, ne devrait certes pas être retenu, fait-il valoir.

Enfin, au niveau des activités plus particulières à la «Semaine du déve-

loppement international», on peut notamment citer les débats-conférences à l'Université de Sherbrooke et le passage à Sherbrooke, aujourd'hui, du directeur régional de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Jacques Champagne. Il participera à une émission de lignes ouvertes à CHLT radio, à compter de 14 heures. Il sera invité à répondre à la question: «Est-ce que l'aide internationale est pertinente en période de récession dans les pays développés?»

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **36767730**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

BIKINI MADELLE 90!

Notre collection 1992 est arrivée

Jantzen CITRUS

1787, Chemin Galvin, Fleurimont
(819) 563-9390

...et si notre offre avait du chien.



Une économie de 27,⁵⁰\$!

50% de rabais sur les frais d'installation!

Pendant que l'hiver sort les dents, Vidéotron fait le beau!

Abonnez-vous au câble entre le 3 février et le 13 mars prochain et, obtenez 50% de rabais sur les frais d'installation!

De plus, si vous vous abonnez, si vous ajoutez des canaux comme Super Écran ou First Choice, ou si vous ajoutez une deuxième prise, Vidéotron vous donne en prime, des locations gratuites dans les SuperClub Vidéotron participants.

Sherbrooke:
566-7711

Victoriaville:
758-0501

Vidéotron®

Des choix pour chacun!

Le SuperClub Vidéotron

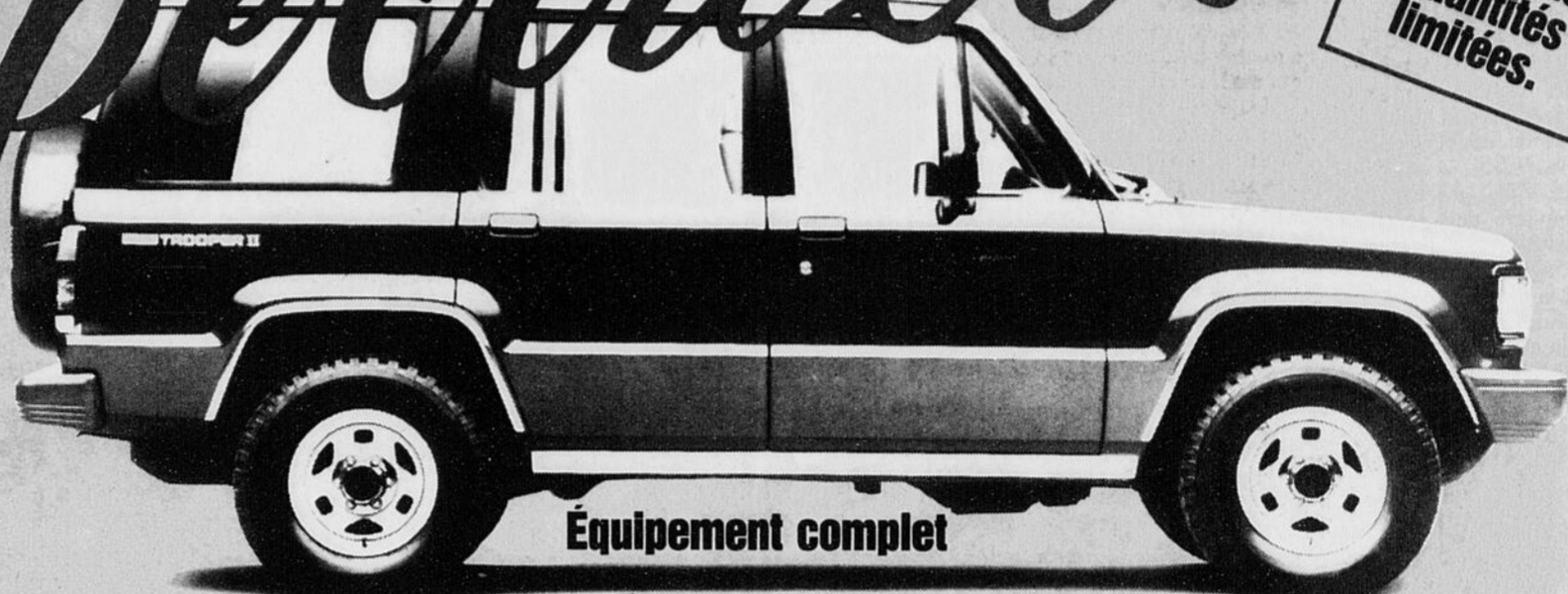
Cette offre expire le 13 mars 1992. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre. Elle ne s'applique pas aux secteurs non-modernisés ou non-câblés de Vidéotron Ltée, ni aux commerces. Cette offre est conditionnelle à une approbation de crédit. L'offre n'est valide que dans les secteurs desservis par Vidéotron Ltée des régions de Sherbrooke, Victoriaville.

NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE TRÈS

Spéciale!

Faites vite. Quantités limitées.

TROOPER ILS



Équipement complet

Seulement

15 495\$

t.t.p. en sus

OU

23995\$* /mois

1er PAIEMENT EN AVRIL 1992*

- Air climatisé
- Chauffage arrière
- Régulateur de vitesse
- Vitres électriques
- Verrouillage électrique des portes
- Essuie-glace arrière
- Dégivreur arrière
- Finition de luxe
- Ensemble d'instrumentation
- Essuie-glaces intermittents
- Radio AM/FM, cassettes 4 HP
- Moteur V-6
- Cinq vitesses (automatique optionnel)
- Roues d'aluminium
- Pneus sport.
- Quatre freins à disque
- Vitres teintées
- Peinture deux tons
- Deux miroirs extérieurs
- Plaque de protection (sous le véhicule)
- Garantie 3 ans/80 000 km complète
- Servodirection
- Servofreins

SHERBROOKE



SATURN — SAAB — ISUZU

4880, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 823-1400

* T.t.p. en sus, bail de 48 mois. Comptant ou échange de 1500\$. Sujet à approbation de crédit. Limite de 96 000 km. Sans valeur de rachat.

MAGOG MAZDA VOUS DONNE LE CHOIX

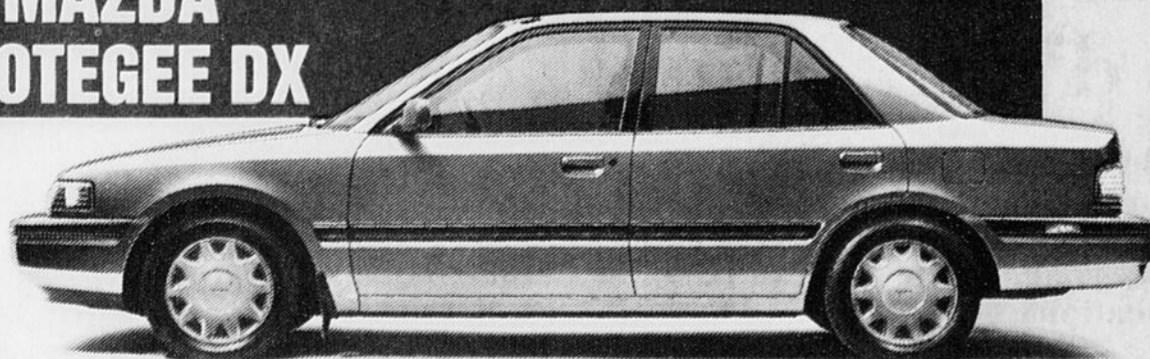


MAZDA 323 SE

2 portes, 5 vitesses

- Moteur 1.6 L. à injection électronique
- Essuie-glace intermittent
- Télécommande d'ouverture du hayon et du volet d'essence
- Sièges en tissu
- Compte-tours
- Roues en acier avec enjoliveurs complets
- Radio AM-FM stéréo cassette et 4 haut-parleurs
- Volant inclinable
- Aileron arrière
- Servofreins, servodirection
- Vitres teintées

MAZDA PROTEGEE DX



4 portes, 5 vitesses

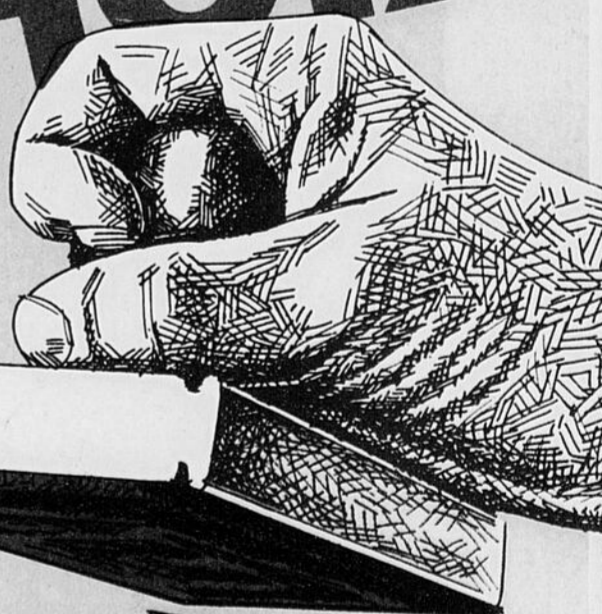
- Moteur 1.8 L à injection, 16 valves
- Dégivreur arrière
- Essuie-glace intermittent
- Servofreins, servodirection
- Enjoliveurs de roues
- Télécommande d'ouverture du hayon et du volet d'essence
- Glaces teintées
- Dossiers inclinables 60/40

* T.t.p. en sus. Bail de 48 mois. Comptant ou échange de 1 000\$. Sujet à approbation du crédit. Limite de 96 000 km sans valeur de rachat.

À SEULEMENT **155\$*** / mois

MAGOG MAZDA

209, boul. Bourque, Omerville, 868-1101



VOTRE CHOIX

